



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vanneau huppé // *Vanellus vanellus*

Statut

Nicheur rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critère D)	chassable	Annexe II,2	oui (nidif)	3

Répartition et populations

Nicheur répandu dans notre pays, le Vanneau huppé manque principalement dans le grand Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse, ainsi que le Sud-Languedoc et le Roussillon. En France, l'effectif nicheur du Vanneau huppé dépasse à peine 15000 couples et apparaît en déclin continu depuis plusieurs décennies. Les plus forts effectifs se trouvent en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'Ouest ainsi qu'en Sologne. Des effectifs importants se trouvent également dans la Manche, la Charente-Maritime et la Loire.

En Franche-Comté, le Vanneau huppé fréquentait à la fin du 20ème siècle principalement les vallées alluviales et les dépressions humides : vallée de la Saône et ses affluents, vallées de la Lanterne, de l'Ognon et de la Thoreigne, dépression sous-vosgienne, Bresse, Combe d'Ain... En dehors des vallées, l'espèce est dispersée et l'effort de prospection ne permet pas d'appréhender au mieux la répartition de l'espèce. La population nicheuse régionale, en nette diminution, est actuellement estimée à 81-96 couples nicheurs lors de l'enquête Limicoles nicheurs en 2010 :

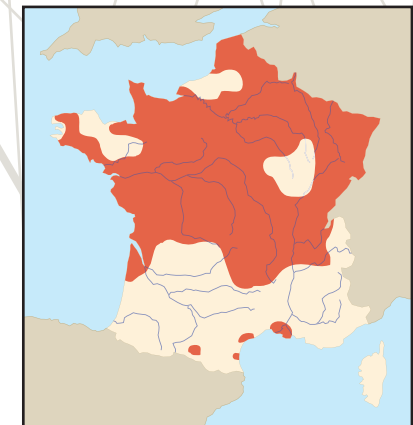
- Doubs : 26-31 couples (70 % de déclin depuis 1996) avec un bastion dans la vallée du Drugeon ;
- Jura : 4 couples (effondrement de plus de 95% des effectifs sur la base probable d'une surestimation des effectifs au début des années 1990 – 800 couples) après un abandon de presque toutes les vallées et un repli sur une gravière de la vallée de l'Ognon ;
- Haute-Saône : 51-61 couples (75 % de déclin depuis 1996) avec une distribution générale maintenue ;
- Territoire de Belfort : aucun couple (disparition).

Habitat et écologie

Le Vanneau huppé s'installe de préférence dans les grandes plaines ouvertes, dépourvues d'arbres ou de buissons. Il affectionne particulièrement les prairies naturelles de fauche et les prairies humides. Les drainages et l'intensification des pratiques agricoles ont toutefois considérablement réduit la surface de ces dernières. Aussi une partie importante des oiseaux niche-t-elle dans les cultures, et notamment les maïs qui constituent l'un des principaux milieux de substitution. En Franche-Comté, les premiers oiseaux nicheurs commencent à occuper les secteurs les plus favorables dès le mois de février. Les manifestations nuptiales connaissent leur apogée en mars et préludent aux premières pontes, souvent déposées avant la fin du mois. Il n'est pas rare d'observer sur une surface restreinte plusieurs individus nichant à faible distance les uns des autres et formant de petites colonies. Dans le Jura, les preuves de nidification les plus élevées en altitude se situent à plus de 800 mètres sur la commune de Mignovillard, mais l'espèce a niché en 1976 à Bellefontaine à 1 090 mètres d'altitude et, en 1981, près du lac des Rousses à 1 060 mètres. Dès la fin du printemps, plusieurs dizaines d'oiseaux – jeunes et adultes – se regroupent, errant autour des principales zones humides. Les passages d'automne sont importants et laissent en hiver en plaine

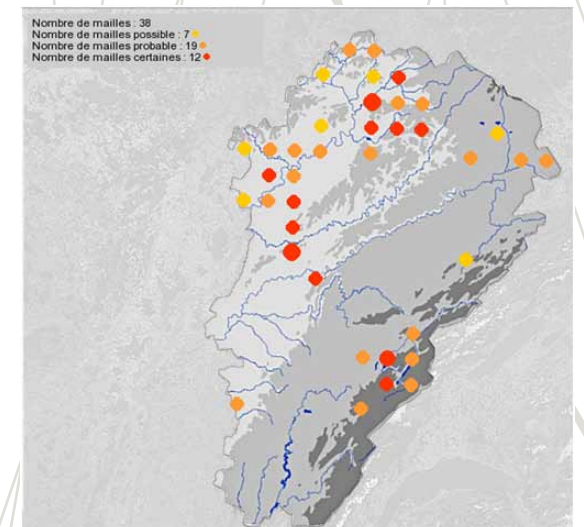


Vol de Vanneaux huppés © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Vanneau huppé en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

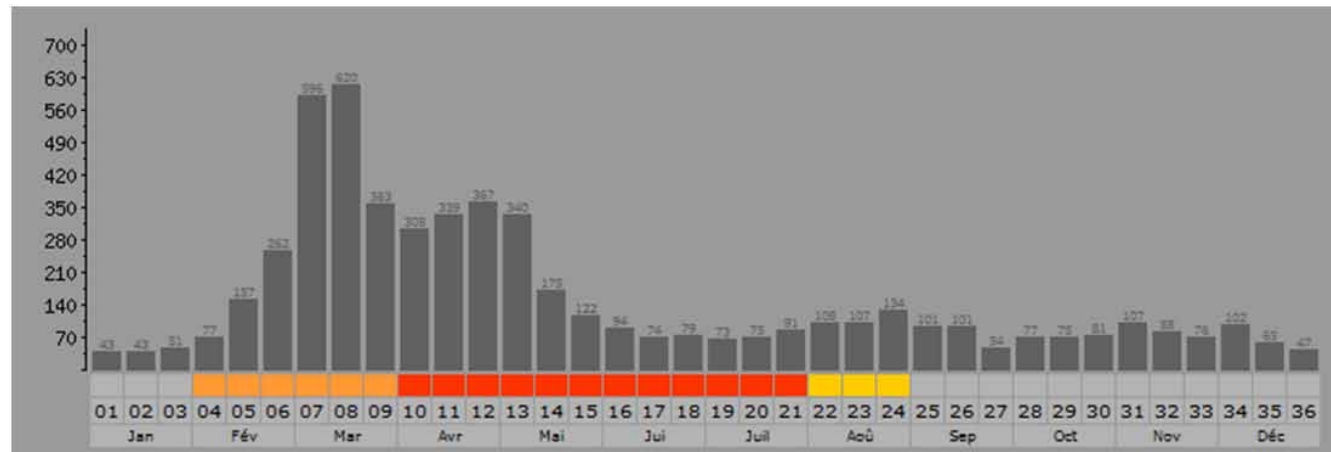


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vanneau huppé // *Vanellus vanellus*



Phénologie du Vanneau huppé en Franche-Comté

de grandes troupes de plusieurs centaines d'individus. Celles-ci tendent cependant à se raréfier. La migration pré-nuptiale est également l'occasion de grands rassemblements pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus, permettant parfois la nidification temporaire en des lieux sporadiques.

Menaces et priorités de conservation

Le déclin du Vanneau huppé est expliqué par le recul des prairies, le changement des pratiques agricoles (drainage et mise en cultures des zones humides) et les prélèvements cynégétiques. La nidification est souvent compromise par les travaux agricoles (épandages, labours, semis...). Le taux de destruction des nids, notamment dans les cultures, peut atteindre les valeurs extrêmes de 85 %. Ces auteurs indiquent également que la prédation est responsable de la destruction de 14 % des nids. Cette caractéristique comportementale du Vanneau entraîne la fragilité des petites populations. La conservation du Vanneau huppé nécessite le maintien des prairies naturelles humides sur lesquelles l'élevage extensif doit aller de pair avec une gestion appropriée des niveaux d'eau. Les mesures agri-environnementales répondant à cette attente doivent être pérennisées. Il conviendrait également de prendre des mesures spécifiques là où l'espèce se reproduit sur des surfaces cultivées : aménagement du calendrier des travaux, choix des cultures, suppression des traitements chimiques ou méthodes de lutte alternatives, alternance de prairies et de cultures. En altitude, la situation est moins dramatique car les oiseaux nichent en prairies ou dans les marais. Le prélèvement cynégétique, qui s'exerce principalement sur les migrateurs et les hivernants, participe au déclin de l'espèce. Localement, il peut concerner des oiseaux nicheurs qui hivernent sur place, ce qui justifierait un moratoire régional de la chasse de cette espèce par principe de précaution.

La plupart des vallées et zones humides qui abritent encore des populations sont des Zones de protection spéciale (Lanterne, Saône, Drugeon) ou des sites protégés ou gérés (Réserve naturelle de Remoray, gravière de Pagny). Cependant, non considérée comme d'intérêt communautaire et s'installant souvent en labour, les actions ciblées, contractuelles et volontaires s'avèrent nécessaires pour éviter la destruction des nichées au printemps. Les interventions réactives sur les sites de nid préalablement et précisément localisés sont lourdes et nécessitent une veille intense. Ces démarches sont actuellement testées en 2011 dans le cadre d'un projet de Plan régional de conservation du Vanneau huppé proposé par la LPO Franche-Comté.

Rédaction : Caroline Mangin & Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Vanneau huppé © Frédéric Maillot

Sauvetage de nichées de Vanneaux huppés en Vallée de l'Ognon © Christophe Morin

